

## Les derniers vœux du maire délégué, Patrick Batmale



Les derniers vœux du maire délégué, Patrick Batmale

Mardi 21 janvier, à la salle des fêtes de Labarrère, a eu lieu en soirée, la cérémonie des vœux du maire Philippe Beyries, maire de Castelnau d'Auzan-Labarrère et du maire délégué Patrick Batmale.

Le maire délégué a ouvert son discours en rappelant, avec tristesse, les trois décès qui ont endeuillé Labarrère.

Patrick Batmale a ensuite souligné que la construction des toilettes publiques est terminée et que l'aménagement du local associatif est en bonne voie et qu'il facilitera la vie des associations locales.

### Les remerciements

« L'activité de nos associations est indispensable à la vie sociale de nos villages. Je tiens encore à remercier tous les bénévoles de leur engagement. Prendre sa voiture personnelle pour des courses destinées à l'association, les formalités de secrétariat, la gestion de la trésorerie, le respect de la sécurité avec ses contraintes, sont des responsabilités à gérer. Il faut donc les soutenir et les aider pour la réussite de leurs manifestations. Merci aux sapeurs-pompiers volontaires, leur engagement nous soulage pour affronter les divers accidents de la vie. Merci aussi à tous les employés municipaux pour leur dévouement et leur professionnalisme. »

### La commune nouvelle

Patrick Batmale a poursuivi son discours en abordant la commune nouvelle.

« La création de la commune nouvelle nous a permis d'accéder à des financements supplémentaires qui ont rendu possible tous ces travaux. Pour Labarrère, nous avons changé de communauté de communes. Cela nous a avantagé dans les travaux de voirie. Ces trois dernières années, un investissement plus important a été réalisé, grâce aussi à la coopération des autres communes. Pour 2019, 51 000 euros ont été investis alors qu'avant, seulement 35 000 euros étaient disponibles, chaque année. »

Le maire délégué a tenu à exprimer quelques-uns de ses sentiments, notamment sur le changement climatique, l'Australie avec ses énormes incendies, ses forêts dévastées, et ses milliers d'animaux morts, ainsi que la pollution de ses fumées :

« Même si je n'étais pas né, au moment des incendies survenus en août 1949, dans la forêt landaise toute proche, si les mêmes conditions climatiques qu'a connues l'Australie, nous arrivaient, aurons-nous toujours la réponse pour tout maîtriser, si l'ampleur des incendies s'aggravait ? Peut-être que notre commune pourrait alors en souffrir. Tout cela pour vous dire que tout le monde est concerné par le changement climatique. »

Patrick Batmale a ensuite abordé les inégalités dans la société en précisant qu'elles progressent chaque année :

« Notre solidarité familiale ou locale sera-t-elle toujours suffisante pour atténuer les souffrances surtout des personnes âgées avec les retraites que nous connaissons ? Notre produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire la richesse de notre pays progresse, il est vrai, juste un peu, mais elle progresse chaque année. J'ai l'impression que sa répartition n'est pas très juste, 35 milliards de dividendes pour les boursiers en 2019, record depuis plusieurs années, suppression de l'impôt sur la fortune, et, en contrepartie, on réduit à 0,5 % l'intérêt des livrets A, ces livrets qui concernent les faibles revenus et donc leurs économies seront rongées par l'inflation. »

Après avoir rappelé les élections communales et l'importance de pouvoir voter, Patrick a informé qu'il souhaitait se retirer de la vie publique en soulignant :

« Je suis conseiller municipal à Labarrère depuis 1983, maire-adjoint, maire, et enfin maire délégué. 37 ans d'élu, et en plus membre de diverses associations, co-président du Comité des fêtes de Labarrère, président de la pétanque labarréroise, président du groupe théâtral Méli-Mélo de Castelnau d'Auzan, et autres activités associatives. Je pense avoir donné à la collectivité. Merci de votre attention et encore bonne année et bonne santé. »